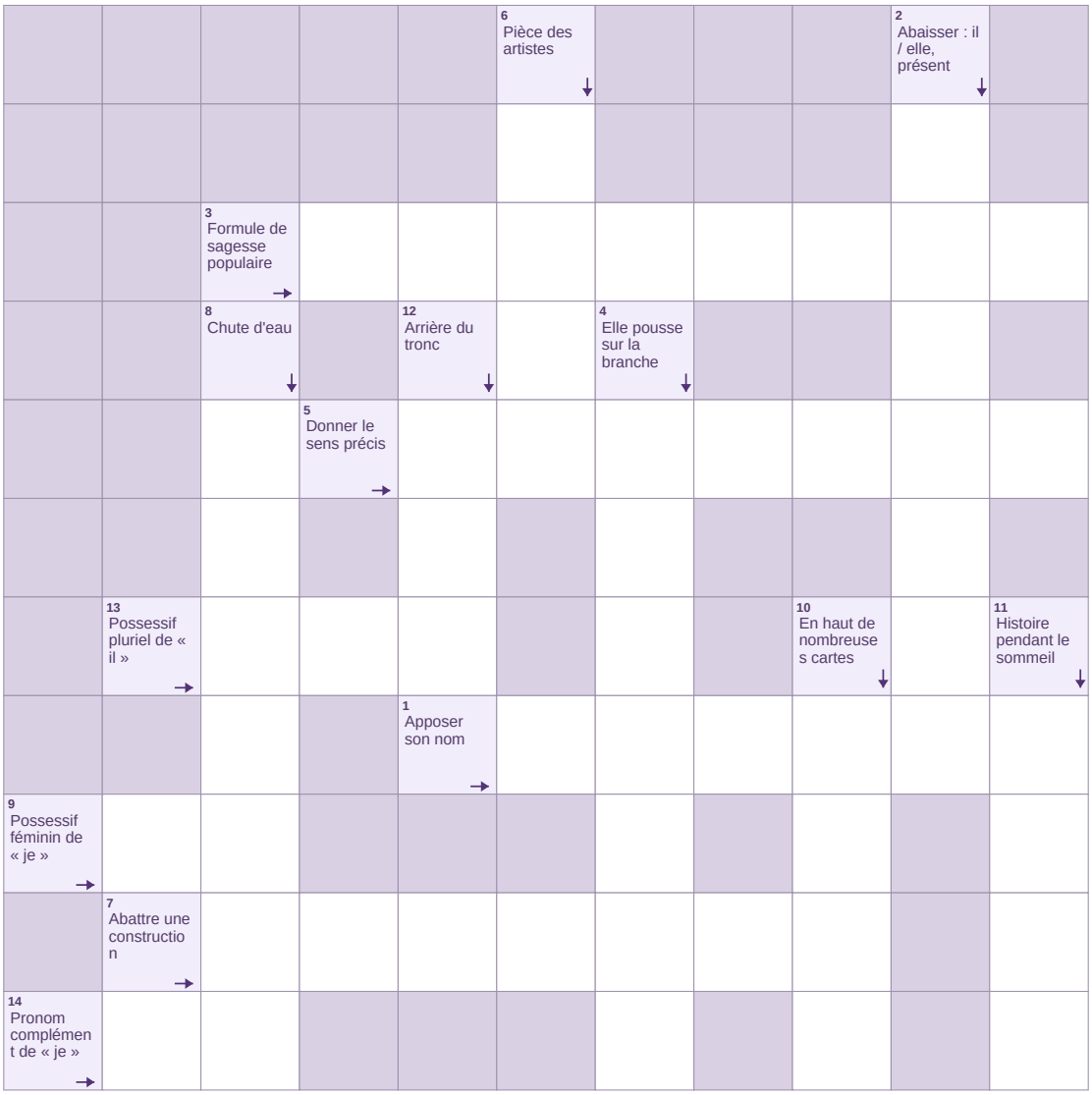
Un mot. Un déclic.

Facile | Grille e016353 | 11 x 11 cases



LES DÉFINITIONS EN CLAIR

1. H · Apposer son nom. (6 lettres)

2. V · Conjuguez « abaisser » (mettre plus bas) avec « il / elle » au présent de l'indicatif. (7 lettres)

3. H · Phrase traditionnelle exprimant un conseil ou une observation générale. (8 lettres)

4. V · Organe souvent vert où la plante capte la lumière. (7 lettres)

5. H · Donner le sens précis. (7 lettres)

6. V · Local où les artistes se préparent avant un spectacle. (4 lettres)

7. H · Abattre une construction. (7 lettres)

8. V · Écoulement d'eau qui tombe d'un ressaut. (7 lettres)

9. H · Déterminant possessif comme dans « ma trousse ». (2 lettres)

10. V · L'un des quatre points cardinaux. (4 lettres)

11. V · Ensemble d'images et de sensations qui surviennent en dormant. (4 lettres)

12. V · Partie postérieure du corps entre le cou et le bassin. (3 lettres)

13. H · Déterminant possessif de troisième personne au pluriel. (3 lettres)

14. H · Pronom personnel complément de la première personne du singulier. (2 lettres)

Le corrigé, à part.

Facile | Grille e016353 | 11 x 11 cases



LES RÉPONSES ET LEUR ORTHOGRAPHE

1. H · signer — Apposer son nom.

2. V · abaisse — Conjuguez « abaisser » (mettre plus bas) avec « il / elle » au présent de l'indicatif.

3. H · proverbe — Phrase traditionnelle exprimant un conseil ou une observation générale.

4. V · feuille — Organe souvent vert où la plante capte la lumière.

5. H · définir — Donner le sens précis.

6. V · loge — Local où les artistes se préparent avant un spectacle.

7. H · démolir — Abattre une construction.

8. V · cascade — Écoulement d'eau qui tombe d'un ressaut.

9. H · ma — Déterminant possessif comme dans « ma trousse ».

10. V · nord — L'un des quatre points cardinaux.

11. V · rêve — Ensemble d'images et de sensations qui surviennent en dormant.

12. V · dos — Partie postérieure du corps entre le cou et le bassin.

13. H · ses — Déterminant possessif de troisième personne au pluriel.

14. H · me — Pronom personnel complément de la première personne du singulier.